



Vacances toussaint raccourcies

Par **farfadet38**, le **23/10/2010** à **06:45**

Bonjour,
Les vacances de la toussaint s'étendaient du vendredi 22 octobre sortie de classe au mercredi 3 Novembre au soir (12 jrs au total)
L'académie a modifié récemment, en enlevant le dernier jour, le mercredi pour rattraper le 3 Juin 2011 pour le pont de l'ascension.
Donc les vacances finissent maintenant le mardi 2 Novembre (donc 11 jrs au total)
La moitié des vacances étaient au départ le Jeudi 28 au soir (6 jrs chacun)
La mère de ma fille m'a informé que puisque les vacances ont été raccourcies, je dois la ramener chez elle le Jeudi à midi.
Hors, il se trouve que le 3 Juin, jour de rattrapage du 3 Novembre, ma fille sera chez sa mère pour ce grand "pont".
Est-il normal que je doive sacrifier une demi-journée de mes vacances pour que la mère de son côté aient un jour de plus pour le pont de l'ascension ?
Merci d'avance pour vos éclaircissement.

Par **kindermaksi**, le **23/10/2010** à **08:46**

Bonjour,
Vous n'avez pas un dvh classique : 1er, 3ème, 5ème week-ends et moitié des vacances ? D'où la majorité des parents gardiens vont sacrifier le pont au profit de l'autre parent.
Pour les dates, la mère a bien calculé, elle n'a fait que respecter l'ordonnance en vous proposant la moitié des vacances.
Bonne journée.

Par **farfadet38**, le **23/10/2010** à **10:46**

Non, j'ai un dvh week impaires du calendrier.

Par **Melanie555**, le **23/10/2010 à 17:31**

Bonjour, rn rn En quoi sacrifiez vous "une demi journée de vos vacances" ?
rn Mathématiquement parlant, la maman a parfaitement raison : Sur 11 jours de vacances, la moitié représente bien 5 jours et demi. rn rn Cordialement

Par **mimi493**, le **23/10/2010 à 19:01**

c'est quand même malheureux que des parents finissent pas jouer les apothicaires en faisant des comptes à la demi-journée près (d'un coté comme de l'autre)

Par **kindermagi**, le **23/10/2010 à 22:47**

Bonsoir, rn Entièrement d'accord avec vous Mimi. rn Mais quand vous proposez au parent ayant la première partie des vacances de prendre la journée complète et inversement l'année suivante, et que celui-ci refuse, il n'y a pas d'autre choix. rn Même si je pense qu'en effet un enfant profite plus d'une journée complète que d'une demi-journée. rn Bonne soirée.

Par **Pat**, le **26/10/2010 à 11:00**

Bonjour, rn rn On a toujours le choix ... d'être plus intelligent et plus responsable que l'autre. rn rn Mais effectivement, pour cela il convient de placer comme priorité l'intérêt de l'enfant et non son égo. rn rn Ce n'est pas chose aisée, je vous l'accorde. Mais à terme, c'est une attitude plus payante que les querelles stériles et sans fin sur un jour ou une heure. rn rn Cordialement

Par **kindermagi**, le **26/10/2010 à 11:42**

Bonjour, rn Vous avez raison, vous avez le choix de toute la tranquillité d'une fratrie ainsi que de la votre en respectant tout simplement l'ordonnance par défaut ; ou de rester soumis et à disposition totale de l'autre parent, ce qui n'empêchera pas pour autant les discordes. rn Pour ma part, j'ai choisi la première solution en respectant l'ordonnance par défaut (au bout de 7 ans de « fausses plaintes » et de convocations annuelles au tribunal), ce qui m'évite désormais toute communication stérile et de me déplacer systématiquement au commissariat avec ma petite smala qui ne s'en porte pas plus mal au contraire. rn Dans la réalité, les accords à l'amiable toujours à sens unique ne peuvent fonctionner qu'un temps, comme on dit trop gentil trop bête, et chacun a ses limites de ce qu'il peut endurer. rn L'intérêt de l'enfant étant d'avoir deux parents intelligents ; non un dominant et un dominé. rn Bonne journée.

Par **Pat**, le **26/10/2010** à **15:00**

Il est évident qu'aussi longtemps que l'intelligence et le sens de la responsabilité n'auront pas pris le dessus sur l'égo, l'on continuera de "raisonner" en terme de dominant et dominé.rnrnCdl

Par **mimi493**, le **26/10/2010** à **15:23**

En fait, c'est simplement humain.rnDeux personnes qui ont formé un couple, et sont des parents.rnChaque personne a donc deux statuts : l'ex et le parent.rnDans l'idéal, on doit séparer l'ex du parent. Dans la réalité, on arrive difficilement à se couper en deux ainsi, à séparer deux aspects.rnC'est comme le conjoint qui est aussi l'employeur. On assiste à des scènes de couple sur le lieu de travail et à des engueulades de boulot à la maison :)

Par **Pat**, le **27/10/2010** à **19:46**

Bonsoir mimi,rnrnIl est effectivement difficile (voire impossible) de séparer les deux aspects, et c'est pourquoi, je n'essaierai même de le faire. D'autant que ces deux aspects font partie intégrante de la personne.rnrnEn revanche, à force de volonté, on peut faire un travail sur soi pour que l'un des aspects (de préférence le parent) prenne le dessus sur l'autre aspect (en l'occurrence l'ex). Et l'on s'aperçoit alors que "le parent" prend de plus en plus de place au détriment de "l'ex".rnrnMais quand je parle de volonté, il n'y a pas que cela. Il ya aussi l'aide que l'on peut recevoir de son entourage et surtout, surtout, l'amour de ses enfants.rnrnCordialement rnrnrn.